



Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal en date du 18 janvier à 19h

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Présents : Alain Bernard, Philippe Guillon, Sylvie Beuscart, Brigitte Bournonville, Marie Pelini, Thomas Bideau, Jean Michel Desprez et Nicolas Metta.

Absents excusés : France Catoen, Denise Descamps, Mélanie Mazingarbe et Thierry Pick.

Absente : Maelle Ville.

Pouvoirs :

- France Catoen à Marie Pelini,
- Denise Descamps à Nicolas Metta,
- Mélanie Mazingarbe à Philippe Guillon,
- Thierry Pick à Sylvie Beuscart.

Nombre de membres représentés : 12

Secrétaire de séance : Philippe Guillon.

Délibération en urgence :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil la possibilité de passer une délibération en urgence, à la demande de la trésorerie, concernant une décision modificatrice du budget qui doit être passée avant le 21 janvier 2024.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

1-Validation du procès-verbal de la séance du Conseil du 7 décembre 2023.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023 à l'approbation du Conseil Municipal.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

2- Adhésion au syndicat mixte « La Fibre numérique 59/62 » - maintien du service ENT.

Aujourd'hui, chaque parent et chaque enfant utilisent un outil spécifique appelé [ENT](#) (Espace Numérique de Travail) dédié, sécurisé et simple pour accéder à distance à son environnement scolaire (informations éducatives et de suivi, résultats scolaires, outils et ressources pédagogiques, messagerie avec les enseignants, ...). Cet outil permet de garder le lien entre les familles et les équipes pédagogiques et a été mis en œuvre par l'Education Nationale en lien avec les collectivités territoriales. Ce même outil permet également de faciliter les passerelles de l'élémentaire au collège puis au lycée avec le même outil et qu'il s'est par ailleurs fortement développé pendant la période de crise sanitaire et de confinements répétitifs que nous avons vécue pour en

faire désormais un outil indispensable à la bonne scolarité des enfants du territoire. Cela concerne pour l'année scolaire 2023-2024, 1 école et 72 élèves de la maternelle à l'élémentaire.

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) a été mis en place sur la région Hauts-de-France en 2019, avec un déploiement plus soutenu lors de la crise sanitaire pour faciliter l'école à la maison. Il était porté par [le Syndicat Mixte « Nord – Pas-de-Calais Numérique »](#) (La Fibre Numérique 59 62) sur fonds européens.

Compte tenu de la fin de ce financement de l'outil ENT, il convient pour la commune de BOUVINES de poursuivre le portage financier du projet d'Environnement Numérique de Travail (ENT), la Métropole Européenne de Lille (MEL) n'ayant pas pris cette compétence dévolue aux communes. La Métropole Européenne de Lille assurera le recueil des délibérations et documents des communes de son territoire aux fins d'adhésion et les transmettra au [Syndicat mixte](#).

Coût adhésion : 60 euros TTC – coût par élève et par an : 1 euro 35 TTC.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

[3- Adhésion au dispositif mutualisé métropolitain de valorisation des CEE.](#)

Dans le cadre de la 5ème période nationale des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), et consciente du défi financier que représente la massification des investissements en matière d'efficacité énergétique, la Métropole Européenne de Lille (MEL) souhaite optimiser la valorisation des certificats d'économies d'énergie du territoire, en [renouvelant son dispositif métropolitain](#) dédié, mutualisé avec les structures volontaires, pour quatre nouvelles années.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

[4- Création d'une redevance d'occupation du domaine public pour les activités de location de vélos électriques en service libre.](#)

Bien que la mobilité relève des compétences de la Métropole Européenne de LILLE, la commune de BOUVINES a souhaité se positionner en précurseur dans la métropole en mettant à disposition des engins de déplacement personnel motorisés en livre service, plus particulièrement des vélos électriques.

L'article 2125-1 du CGPPP impose le paiement d'une redevance auprès de la personne publique pour toute occupation du domaine public. Aucune exception ne peut donc permettre aux opérateurs exploitant une activité de location d'EPDM en libre-service d'occuper gratuitement le domaine public.

Le paiement de la redevance se fera sur la base du rapport annuel fourni par les opérateurs au travers de la MEL.

Facturation : 20 euros TTC par V.A.E et par an.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

[5- Poste de Coordonnateur-Directeur ALSH.](#)

Afin de maintenir le service animation-jeunesse existant en mutualisation avec la commune de GRUSON, il convient de prévoir l'ouverture d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des animateurs territoriaux.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la création d'un emploi de Coordonnateur Directeur ALSH à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 28h soit 80% à compter du 22 janvier 2024.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

6- Encadrement des activités seniors.

Monsieur le Maire rappelle qu'en janvier 2022 il a été décidé de mettre en place des activités communales à destination des seniors bouvinois. Ces activités sont encadrées par un agent à raison de 5 heures hebdomadaires.

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi d'Agent d'animation pour encadrer les activités de BS Loisirs à raison de 5 heures par semaine à compter du 22 janvier 2024.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

7- Rémunération du personnel des accueils de loisirs de vacances scolaires à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le contrat d'engagement éducatif (CEE) a été créé par le décret n° 2006-950 du 28 juillet 2006 relatif à l'engagement éducatif pris pour l'application de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Le CEE est un contrat de travail de droit privé, spécifique, destiné aux animateurs et aux directeurs des accueils de loisirs. Il fait l'objet de mesures dérogatoires au droit du travail en ce qui concerne le temps de travail, le repos du salarié et la rémunération.

Fonction	Salaire brut par jour
Directeur Adjoint	110 euros
Animateur avec une spécialisation surveillant de baignade	102 euros
Animateur diplômé	96 euros
Animateur Stagiaire	85 euros

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

8- DM n°2.

La délibération 2023-26 de rectification d'affectation du résultat 2022, mentionnée dans la DM n° 1 prévoit l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement à la couverture du besoin de financement (1068).

Cependant, cette décision d'affectation du résultat devait impliquer en sus sur la DM n°1 :

- l'ouverture de crédits au 1068 pour 47 574.24€
- la réduction du report de fonctionnement 002 en recette pour le même montant.

Or La DM votée en septembre ouvre des crédits au 1068 mais ne réduit pas le report.

Il est rappelé que les projets de délibération de rectification de l'affectation des résultats 2022 et de la DM n°1 avaient été en amont validés par la Préfecture car c'est cette dernière qui avait retoqué l'affectation initiale des résultats 2022.

La DM n°2 proposée est la suivante :

002 : - 47 574.24 (soit 591 247.18 au lieu de 638 821.42)

Chapitre 70 : compte 7067 Redevances et droits périscolaires : + 17 000 € (recettes de fonctionnement)

Chapitre 74 : compte 7478 Autres organismes : +15 000 € (recettes de fonctionnement)

Chapitre 11 : compte 61521 Entretien et réparations terrains : - 10 074.24 € (dépenses de fonctionnement)

Chapitre 22 : compte 022 Dépenses imprévues : - 7 000 € (dépenses de fonctionnement)

Chapitre 66 : compte 66111 Intérêts réglés à échéance : + 1 500 € (dépenses de fonctionnement), afin de supporter l'augmentation des intérêts d'emprunts suite à la renégociation du prêt en cours.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

9. Questions diverses.

- La manifestation « Ronde des géants » est décalée au dimanche 30 juin. Pour celle-ci, un groupe de travail est constitué : Alain Bernard, Brigitte Bournonville, Denise Descamps, Thomas Bideau et Philippe Guillon.
- 2^e année pour la cantine solidaire à 1 euro : 72 enfants profitent de la cantine, dont 9 sont concernés par le dispositif cantine solidaire. Pour complète information, 371 repas à 1 euro ont été servis de septembre à décembre 2023.
- Un rendu de la réunion de travail communication est fait : Thomas Bideau présente la matrice outils de communication/ domaine de communication. Cette matrice reste à compléter puis sera diffusée aux membres du Conseil.
- Une réunion du groupe de travail Citystade est prévu le 24 janvier à 18h30.

Séance levée.